

Objet : 5^{me} édition du Prix belge de l'Energie et de l'Environnement

Réseaux : tous

Niveaux et services : tous

Période : Année scolaire 2009-2010

- A Mesdames et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateur des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires subventionnées ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires spécialisées de la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles fondamentales et secondaires spécialisées subventionnées ;
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés et subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Fonctionnaires généraux et Chefs de services des Administrations et Directions générales du Ministère de la Communauté française ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes ;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;
- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux membres du service de Vérification ;
- Aux Organisations syndicales ;
- Aux associations de Parents

Autorités : Ministre de l'Enseignement obligatoire

Signataire(s) : Marie-Dominique SIMONET

Gestionnaires : Cabinet de la Ministre

Personne(s)-ressource(s) : François TOLLET (francois.tollet@gov.cfwb.be)

Nombre de pages : 2

Mots-clés : Développement durable, prix, énergie, environnement

Madame, Monsieur,

Réussir la transition vers un développement durable est sans nul doute un des défis majeurs et vitaux de notre civilisation. Conscients de cela, citoyens, écoles, universités, jeunes, entreprises et institutions s'engagent et agissent sans plus tarder et démontrent que chacun peut agir.

Pour la cinquième année consécutive, le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement, issu de l'initiative et du dynamisme d'une association liégeoise, l'asbl « Espace, Culture et Promotion », s'inscrit dans cette dynamique et met à l'honneur ceux et celles qui, au travers de leur réalisation et de leur créativité, œuvrent à la préservation de la planète.

Ainsi, ce Prix de tous les belges fait découvrir les réalisations et les projets des différents acteurs de notre société et stimule les initiatives positives et reproductibles. Il démontre également que chacun peut agir à son niveau en matière d'énergie et d'environnement et que de telles actions sont rentables et à la portée de tous.

Le concours comporte treize prix et se subdivise en trois grandes catégories :

- les prix individuels (pour les citoyens, les jeunes et les personnes physiques) ;
- les prix institutionnels (pour les entreprises, les communes, les associations...)
- les prix spéciaux (Education, destiné au secteur de l'Enseignement) et thématiques (des Médias, de la Fondation Polaire Internationale et Prix Premium).

La sélection des lauréats et des nominés est opérée par un jury composé d'experts reconnus et indépendants ainsi que de professionnels d'entreprises et d'institutions.

La cérémonie de remise de prix aura lieu le 4 juin 2010, en association avec la Journée mondiale de l'Environnement instaurée par les Nations Unies.

Les inscriptions et les dossiers doivent parvenir **au plus tard le 02 avril 2010** sur le site <http://www.eeaward.be>, au sein duquel vous trouverez par ailleurs toutes les informations utiles quant à ce concours.

En vous remerciant de bien vouloir diffuser cette information au sein de votre établissement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Enseignement obligatoire

Marie-Dominique SIMONET